

TEMPERATURE

Du 17 avril 1900.

Table with 2 columns: Time (7 h. du matin, Midi, 3 P. M., 8 P. M.) and Temperature (Fahrenheit, Centigrade).

Bureau météorologique.

Washington, 17 avril — Indications pour la Louisiane — Temps—beau et plus frais mercredi; vents du sud tournant à l'ouest; beau jeudi.

LES ELECTIONS.

Si le républicanisme n'était pas tombé si bas dans l'opinion publique, s'il lui était encore possible de former quelques fanatiques, quelle belle occasion pour ces derniers, que la journée d'hier! Voyez, diraient-ils, le ciel est contre vous! le ciel vous condamne! le note vos élections dans un déluge!

Par malheur, l'exclamation est fautive en tout point. D'abord, la pluie est tombée sur tout le monde électoral, en Louisiane, sans distinction de parti; de plus, elle est tombée aussi abondamment dans les Etats républicains que dans les Etats démocrates. Enfin, elle n'a nullement changé la situation respective des deux partis.

Quoi qu'il en soit, la démocratie vient de remporter, une fois de plus, une victoire éclatante en Louisiane.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, malgré le vote restreint qui est l'œuvre de la pluie, la majorité est, approximativement, de 14,000 à 15,000 en ville, et de plus de 25,000 dans les campagnes; soit, en tout, 40,000. Que serait-ce donc, si nous avions eu un temps favorable aux opérations électorales; cette majorité est, sans aucun doute, très double.

Voilà qui est bien net et bien clair. La Louisiane, en général, et la Nouvelle-Orléans, en particulier, sont franchement et complètement démocratiques.

Nous avons un cauchemar qui nous pèsait sur la poitrine et troublait constamment notre repos. Le suffrage universel vient de nous en débarrasser; qu'il soit béni!



Dr. C. V. VIGNES, Sénateur du 3me District.

Le Dr Vignes appartient à une des plus anciennes familles du pays. Il est né dans la paroisse Pointe-Coupée, le 21 juillet 1867, où il a fait ses études classiques. Au sortir de l'école, il trouva de l'emploi dans le bureau d'un journal démocrate, le Pointe-Coupée Banner, de New Roads, publié par notre très distingué ami le juge Claiborne.

Le Dr Vignes fait partie de la faculté du "New Orleans College of Dentistry" ses cours sont suivis avec un vif intérêt. C'est un homme d'un abord agréable et dont la conversation est brillante. Au sénat, il se fera remarquer par la parfaite correction de chacun de ses actes. Il comprend l'importance du mandat que lui confient ses commettants, et le remplira à leur entière satisfaction. Il n'aura jamais d'autre but, d'autre aspiration que de défendre les intérêts de son Etat en serviteur fidèle.



FERD. DUDENHEFER, Sénateur du 3me District.

M. Fred. Dudenhefer est une des figures les plus connues ici en politique. Il quitte cette année la Chambre basse, où il a servi quatre ans, pour aller au Sénat. M. Dudenhefer est élève des écoles publiques; il est né en septembre 1847. Il est populaire dans le Neuvième ward et en est le meneur. A la Chambre des Représentants, il a fait partie de plusieurs comités importants, celui des Relations fédérales, celui des Banques, entr'autres. Il est l'auteur du projet de loi relatif aux chapeaux au théâtre. On sait qu'il est interdit aux dames de garder leurs coiffures au théâtre, quand ces coiffures ont les dimensions de la Tour Eiffel. Le High Law a pu être provoqué quelques quolibets au début, mais elle est aujourd'hui reconnue excellente. M. Dudenhefer a épousé Mlle Marie

Smith et est père de plusieurs enfants. Dudenhefer est ce que l'on nomme a good fellow, toujours jovial, toujours enclin à rendre service.



THOS. H. THORPE, Sénateur du 5me District.

M. Thomas H. Thorpe est Kentuckien de naissance; il descend d'une famille très distinguée de la Virginie, du côté de sa mère, Sallie Roane, petite-fille du juge Spencer de la Cour Suprême de la Virginie, et descendante du célèbre Patrick Henry. Quand le Nord et le Sud entrèrent en hostilité, M. Thorpe et quatre frères prirent les armes pour le Sud. M. Thorpe est un scholar, un avocat de talent, et un écrivain de haute distinction. Depuis qu'il exerce le droit en Louisiane, il a eu maintes fois l'occasion de se faire remarquer à la Cour Suprême par les importants procès auxquels il a été mêlé. Il a été le secrétaire intime du maire Flower au début de l'administration de celui-ci. M. Thorpe s'est démis de ses fonctions pour retourner au Droit, dans l'exercice duquel il obtient de brillants succès. Il n'y aura pas au Sénat de plus fervent démocrate, de meilleur ami du peuple.



HUGH C. CAGE, Sénateur du 6me District.

M. Hugh C. Cage se succède au sénat. Depuis 1896, il y joue un rôle important, étant considéré comme le leader de la délégation de la ville. M. Cage est né à Terrebonne en 1859, d'une famille très distinguée. Son père, Duncan S. Cage, était colonel du 26me régiment d'infanterie de la Louisiane lors de notre guerre de sécession. M. Hugh C. Cage est élève d'un collège militaire de la Virginie. Il est avocat et est considéré comme un des membres les plus éminents de notre Barreau. C'est lui qui a dirigé notre dernière campagne électorale; la victoire du parti démocratique est un éclatant témoignage de son savoir-faire. Pendant quatre ans encore, la Louisiane aura en lui un serviteur zélé.

Commissaire de l'Alaska.

Washington, 17 avril.—Le Président a nommé aujourd'hui Hiram H. Folger commissaire du district de l'Alaska, avec résidence à Juneau.

VIN MARIANI

Le Tonique Renommé. OPINIONS DES MEDECINS: "Il accélère la digestion et l'assimilation, débâcle, et augmente l'appétit." "L'entretien de la vie pendant une longue période et nourrit sans l'aide d'aucun aliment ou d'aucune autre boisson." Chez tous les pharmaciens. Refuses les substitutions.

Ce que disent les dents.

MM. les assassins ont souvent mis en pratique le célèbre précepte d'Avicenne: «N'avez jamais peur de la dent.» Avec les progrès de la science que ces messieurs, eux aussi, ont appris à connaître—témoin certains anarchistes fameux et le trop fameux pharmacien Pel qui luttaient pied à pied avec les représentants de la médecine légale—il est facile, quelquefois, de jeter le doute dans l'esprit des jurés.

Mais les découvertes scientifiques arrivent—en fin de compte—à réduire au silence ceux qui veulent échapper à leurs crimes, en même temps qu'elles servent les intérêts de l'humanité.

C'est pour donner encore plus d'autorité à ces découvertes que M. Brouardel a récemment nommé à l'Académie de médecine le savant ouvrage que le docteur Amocedo lui a dédié: "L'Art dentaire en médecine légale." Le docteur Amocedo n'est pas seulement le praticien merveilleux que tout le monde connaît, il est aussi le tra-

vailleur acharné que les professeurs de notre Ecole—Boyer, Pignard, Potain, Granclerc, Duplay, Tillaux et Brouardel lui-même—ont vu attentif à leurs leçons, accumulant avec zèle les matériaux de son œuvre.

Frappé depuis longtemps des relations de l'art dentaire avec la médecine légale, le docteur Amocedo s'est donné la difficile mission de faire une revue d'ensemble de cette importante question, fort négligée avant lui.

Le docteur Davenport, avec les fiches qu'il avait gardées relatant l'état de la dentition de la malheureuse duchesse d'Alençon, fut à même de prouver, après examen des dents, la non-identité d'un corps que l'on croyait être celui de la duchesse, et put trouver un cadavre qu'il réussit à identifier de

façon certaine comme étant celui de la femme du duc d'Alençon. La comtesse Couret de Ville-neuve fut reconnue aussi, à la suite d'un examen très méticuleux de ses dents, par M. Brault. M. Brault fut frappé de la différence de teinte entre les dents qui subsistaient. Tandis que certaines présentaient une teinte d'un blanc crayeux, deux dents avaient une coloration bleuâtre.

C'est la teinte que prennent les dents en porcelaine soumise au feu. M. Brault put constater, en écartant les mâchoires l'une de l'autre, que ces deux dents étaient celles qu'il avait posées à Mme de Ville-neuve, et qu'elles avaient été maintenues en place grâce à la morture en cr.

Le livre du docteur Oscar Amocedo—si complet et si intéressant, je le récite,—ne fournit pas moins de cinquante-deux observations qui constituent des documents de premier ordre que consulteront toujours avec profit les esprits curieux, et aussi les historiens.

A ces derniers je recommanderai tout particulièrement les observations concernant Louis XVII. Napoléon Ier, le Prince Impérial et le marquis de Mores.

Le cas de Louis XVII a fait couler beaucoup d'encre et a soulevé les plus ardues polémiques.

Le Dr Récamiar, en se basant sur l'état de la dentition, conclut ainsi: «Les os des membres et des dents semblent appartenir à un sujet de 15 ou 16 ans environ, ou plus.»

Il y a quelques années, de nouvelles expertises eurent lieu, sur l'initiative de M. Laguerre qui obtint de la Préfecture l'autorisation de pratiquer des fouilles dans le cimetière de Sainte-Marguerite. Le docteur Debacquer et le docteur Bilhaut déclarèrent que le cadavre appartenait à un adolescent de quatorze à quinze ans, et, pour établir ce diagnostic, ils insistèrent sur l'état des maxillaires, leur développement et leur écartement.

Le docteur Manouvrier et le docteur Magitot conclurent qu'il s'agissait d'un individu de 16 ans, au minimum, avec probabilité d'un âge plus avancé.

En ce qui concerne l'apparentement leur démonstration sur l'état des maxillaires et, ce propos, ils écrivirent ceci, qui a une importance particulière, venant de savants aussi compétents: «On sait combien sont exacts et démonstratifs ces signes empruntés à l'appareil dentaire, au point de vue de l'identité et de l'âge, aussi bien chez l'homme que chez les animaux...»

Le docteur Oscar Amocedo, qui n'avait pas eu connaissance de l'expertise des docteurs Manouvrier et Magitot, a examiné également le squelette considéré, officiellement, comme étant celui de Louis XVII.

L'examen de la dentition fait conclure dans le même sens que ses collègues. Il a déclaré que le crâne examiné devait appartenir à un enfant de 18 ans au moins.

Lors de l'inhumation des restes de Napoléon Ier, le rapport de M. Boutron, d'Arcet, Pelletier et Olivier d'Angers prescrivait de vérifier le nombre des dents qui restait, car, quel que soit le degré de destruction des corps, ces os

Un Vieil Ami

Donne plus de satisfaction que n'en peut donner un étranger. Dans vos achats d'articles alimentaires, évitez ceux qui sont inconnus, qui n'ont pas fait leurs preuves, le lait surtout.



LE LAIT CONDENSÉ BORDEN'S EAGLE BRAND.

Est une nécessité dans toutes les familles Américaines. Depuis quarante ans, il donne satisfaction entière au peuple Américain. Tous les magasins d'épicerie le vendent. BORDEN'S CONDENSED MILK CO., New York.

doivent encore exister avec tous les caractères... En ce qui concerne le Prince Impérial, dont on se rappelle la mort héroïque au Zoulouland, en 1879, son identité fut établie également par l'examen de ses dents. Son corps était, en effet, affreusement mutilé et le prince était absolument défiguré.

On reconut les quatre petites cavités qui avaient été remplies d'or par le docteur Rottenstein; de plus, en avril 1876, le prince avait eu un léger accident. Il avait reçu un coup sur les dents de devant, ce qui avait nécessité de limer un peu ces dents de façon à en polir l'émail.

Ces signes inaltérables, même par l'âge, firent la conviction légale. Pour le marquis de Mores, il en fut de même. L'identité fut établie par la justice et affirmée par les amis du mort grâce aux renseignements fournis par M. Davenport, son dentiste à Paris.

Ces exemples suffisent à démontrer amplement les services que peuvent rendre MM. les dentistes dans la plupart des expertises. La médecine légale ne saurait se passer de leur utile concours, qui souvent est le seul de nature à faire la conviction complète.

Il faut être reconnaissant au docteur Amocedo d'avoir écrit son livre plein de faits, de documents, et qui s'adresse non seulement aux savants, aux médecins, aux sociologues, mais au grand public qui aime à étudier, savoir et... penser.

PAUL MONTIGNY.

AMUSEMENTS.

Concert de Mlle Wehrmann. Il y avait, hier soir, une superbe chambrée au concert que donnait Mlle Eugénie Wehrmann, à son bénéfice. C'était encore moins par le nombre que par la qualité que se distinguait cet auditoire, et le haut rang qu'occupent dans notre monde dilettante les dames qui patronnaient ce concert, est le plus bel éloge que l'on puisse faire de la bénéficiaire. Elle était d'ailleurs, aidée dans son entreprise par l'élite de nos artistes et de nos amateurs, en tête desquels nous pouvons citer Mme Samuël, notre éminente pianiste.

suffit de jeter un coup d'œil sur le programme de la soirée d'hier.

A part un trio instrumental pour violon, piano et vocal—une transcription de St-Saëns—genre d'ensemble dans lequel elle excelle, Mlle Wehrmann ne s'est fait entendre que deux fois, mais c'était d'abord, de Chopin, du Liszt qu'elle exécutait; et tout cela, avec une correction, une sobriété d'effets, une maestria véritablement remarquables.

Dire pourtant que cette jeune fille, qui est si brillamment dotée, qui a fait de si sérieuses études et a toute l'étoffe d'une virtuose, n'est guères connue parmi nous que comme lectrice et accompagnatrice, tant elle est modeste!

Il est vrai qu'elle y est de première force. La place qu'elle doit occuper, Paris ou Leipzig la lui assigne bien vite. Nous lui souhaitons tous les succès qu'elle mérite et nous espérons la voir nous revenir bientôt comblée de tous les dons précieux qui ne s'acquiescent que dans le commerce des virtuoses de la vieille Europe.

Voici le programme du concert d'hier. Il donnera une juste idée de cette jolie soirée musicale.

- PROGRAMME: 1. Soli de piano, [a] Prélude and Fugue (No 13), Bach; [b] Waltz in E minor, Chopin—Mlle Eugénie Wehrmann. 2. Ensemble de mandolines, [a] Selection, Cavalleria Rusticana, Mascagni; [b] Lolita Danza, Wehrmann—Elite Mandolin Club. 3. Solo vocal, Chanson Havanaise, D'Harlelot—Mlle Lizette Wehrmann. 4. Trio pour violon, piano et vocalion, Transcription, Saint-Saëns—Mlle E. Wehrmann et M. Hy Wehrmann et O. Bodenmuller. 5. Solo et chœur, Jérusalem (Gallia), Gounod—Mme M. Bierre et the Singers' Club. 6. Solo de piano, sélection—Mme M. Samuël. 7. Solo de chant, Diaz—la Charité, Mlle Blanche Dittmann. 8. Solo de violon, les Regrets, Vieuxtemps—M. Hy Wehrmann. 9. Solo de chant, Sérénade d'Angel, Braga—Mlle Lena Ratto et le Mandolin Club. 10. Solo de piano, Rhapsodie No 15, Liszt—Mlle E. Wehrmann. 11. Comédietta, M. et Mme Claus Bogel.

Feuilleton

DE: Abeille de la N. O.

39 Commencé le 4 mars 1900.

La Dot Fatale.

GRAND ROMAN INEDIT.

Par Georges Maldagne.

DEUXIEME PARTIE.

X

(Suite.)

Elles s'abattirent sur la pierre tombale, le marbre au-dessus duquel l'ange semblait s'élever. Le neveu de Mme Agathe Va-

raguiez se surmonta brusquement. Il se baissa, écarta la fleur souillée, joncha lui-même la pierre de la blanche moisson, se redressa, et, regardant le visage qui lui souriait, il laissa ses mains se joindre, tandis que sa bouche pria:

—Mon petit enfant, m'entend-tu?... Connais-tu le mystère... le mystère de la mort, toi qui as à peine connu la vie... Ton âme grandie dans le néant, la voit-elle cette affreuse vie où tu laisses ceux qui t'aimèrent... Voit-elle mon âme... m'absout-elle... Peut-être comprends-tu le crime... Mais il y a l'innocente qui paye... celle qui voulait payer... Puisqu'elle le voulait, suis-je coupable de l'avoir permis?... devais-je empêcher le sacrifice, qui vous laissait l'honneur à tous?...

—Oh! si tu pouvais l'aimer, si ta bouche pouvait parler, et me dire: Il n'y eut qu'un coupable: elle... la misérable!... celle qui me jeta à la face sa monstrueuse rançonne... ce serait le calme pour moi, le calme au milieu de l'enfer!

Il répéta, après un instant d'attente, ses yeux restant rivés à la bouche immobile:

—Mon petit enfant, m'absout-tu!

Le marbre resta de marbre, souriant, une tête d'amour, entre l'élévation des ailes.

Et Claude. Varagniez crispé

amèrement ses lèvres. Tout n'est-il réellement que matière, dans l'immeuse concert des éléments?

Les molécules désagrégées de notre enveloppe humaine, retournées à la terre, ce qui fut la pensée, et ce qu'on appelle l'âme, se perd-il sans laisser une trace, qui serait pour ceux qui survivent la consolation.

Claude n'avait jamais été un croyant. Depuis la mort de l'enfant, il craignait la vengeance d'en Haut.

Quand la justice des hommes se détournait de lui, une autre justice le frappait.

C'était un Dieu vengeur, celui du châtiment qui se révélait. Sa tête, lentement, se courba, et des larmes semblables à celles qui tombaient sur les boucles d'or, lorsqu'il contemplant l'écrin, roulaient encore de ses yeux.

Il ne voyait rien, il n'entendait rien des bruits vagues ou rapprochés.

Les chants d'oiseaux s'éteignaient; la rumeur de la rue arrivait assourdie jusque-là; un pas criait, le long d'une allée qui aboutissait presque en face de la sépulture.

Le pas ralentit tout à coup. Une femme, une jeune fille tout en noir, tournait cette allée. Et le regardant, et en prenant derrière les tombes, de façon à distinguer bientôt son visage,

s'avança de son côté. Presque en face de lui, elle s'arrêta.

Et elle vit descendre, brillantes, énormes, les larmes sur ses joues.

Un long sanglot déchirant vint faire trépasser M. Varagniez.

Sa fille, Marie-Thérèse, était là, qui prononça d'une voix mal articulée:

—Oh! père... père... mon pauvre père...

Ma chérie... Il lui tendait les deux mains, et elle lui donna les siennes, se laissant entraîner le long de Pétrou passage, entre le tombeau blanc et le marbre noir du mausolée voisin.

Elle était contre sa poitrine, il la serrait avec force; écartant le crêpe qui la voilait, il mit sur le front blanc, où le souci terrible creusait son sillon, un de ces baisers de tendresse affolée qu'il y avait posés déjà.

Elle n'éprouva pas le sentiment atroce, la faisant s'arracher presque avec horreur à l'étreinte si douce autrefois, qu'elle cherchait alors, câline, restée petite fille auprès de ce père dévoué.

Elle ressentit, avec toute son affection filiale, une de ces pitiés qui grandissent l'affection la plus grande. Son père avait tué... Elle ne doutait plus, depuis longtemps, hélas! Son père avait laissé condamner une innocente.

Mais cette innocente courait au-devant de la condamnation, la voulait, la réclamait. Quel mobile la guidait? Besoin de sacrifice, reconnaissance de l'amitié témoignée par eux tous?

Où dans ce crime était-elle complice? L'impulsion volontaire ou involontaire, morale seulement.

Car Chérie le connaissait, le coupable. De cela, Marie-Thérèse aussi était bien certaine.

Il y avait eu entre elles deux de ces ententes muettes, de ces regards échangés, qui équivalent à un pacte de silence.

A elles deux, elles "le" sauvaient.

Et la jeune fille, à cet instant, près de cette tombe, devant l'ange qui souriait, pensait que si cet homme qui était son père, l'honneur, l'honnêteté même, avait été un assassin, la complice, celle qui lui faisait monter au cerveau la plus turpide des folies, c'était la femme détestée de tous que l'on retrouvait assassinée.

Il avait atrocement souffert, il souffrait chaque jour davantage. Elle le sentait tracassé par ce supplice.

Il fallait le rendre à l'énergie, au calme, parce qu'il est des crimes dont l'expiation a un terme, des crimes involontaires qui n'entraînent même point d'expiation.

Il le fallait pour sa mère, impressionnable au suprême degré, qui adorait répondre par qui elle n'avait eu que du bonheur, et que la révélation tuait.

Ses frères devaient porter sans tâche, le nom respecté jusqu'alors.

Elle les arracherait au péril qui planait sur eux.

Et elle commencerait par le sauver lui, de lui-même.

Hésitante jusme-là dans sa tâche, elle ne faiblirait point.

Marie-Thérèse la voyait nettement cette tâche; elle envisageait un devoir pour elle sublime... autant peut-être que le sublime dévouement de Pulchérie.

Et elles se retrouveraient un jour, Pulchérie et elle.

Elle saurait ce mobile auquel avait obéi celle qui, sans sa condamnation pour un crime qu'elle n'avait pas commis, serait aujourd'hui riche, l'unique héritière de son bourreau.

fit de la droite le signe de la croix, et dit avant de se recueillir: —Il est tard, je ne suis venue que pour une prière, nous reparterons ensemble.

Sans bouger, il attendit. La jeune fille glissa, avec la même douceur de mouvements, son bras sous le sien.

Et ils descendirent vers la sortie. Les gardiens allaient fermer les portes.

La femme de chambre, que sa jeune maîtresse, lorsqu'elle l'accablait pas en compagnie de sa mère sa pieuse visite, laissait le plus souvent à l'entrée du cimetière, se reposa sur un banc, éprouvant un soulagement à se trouver aussi, seule avec ses pensées, devant la petite tombe, causait, debout, près de la victoria, au cocher.

—Marthe, lui dit-elle, rentrez avec Jérôme, nous retournerons à pied, par le Luxembourg, moi père et moi.

—C'est cela, ma fille, dit M. Varagniez, voilà une bonne idée. La femme de chambre montait en voiture.

Jérôme effleura à peine de la mèche de son fouet la robe luisante du bai-brau, qui tourna rapidement.

Dix minutes, le père et la fille marchèrent sans causer, l'une appuyée sur le bras de l'autre. Ils franchirent la grille de cette partie du jardin, bien distincte